



↳ Les ateliers  
L'Ardèche

SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES  
« ÉCLATÉE »

En Ardèche, département très rural, le label Scène de musiques actuelles (SMAC<sup>21</sup>) a été attribué en 2010 à trois associations historiques œuvrant dans le secteur, une première nationale.

Si progressivement le projet commun de SMAC de territoire se concrétise (embauche d'une administratrice partagée, plaquette globale, dispositifs d'artistes associés), il est encore en construction et cherche à stabiliser son modèle économique.

## Questions-réponses

---

Synthèse et extraits des échanges avec **Emmanuel Paysant, Sébastien Etienne et Ludivine Chopard**, respectivement chef de projet culture au Conseil général de l'Ardèche, co-directeur et administratrice de la Smac de l'Ardèche.

Dans le cadre de sa fonction d'accompagnement des pratiques en amateur et professionnelles, la Smac éclatée ne rayonne pas à partir d'un équipement central, mais s'appuie sur trois équipements de proximité irriguant leur bassin de vie. Elle mise aussi sur le partenariat et l'itinérance, tradition qui prévaut de longue date en matière de politique culturelle sur le territoire ardéchois.

- ↳ **Comment le choix de créer une Smac en réseau s'est-il imposé (approche filière) ? Comment se sont organisés les rapprochements locaux entre structures culturelles d'un même bassin de vie (approche territoire) ?**

Le label Smac a constitué une opportunité de consolider les projets des associations fondatrices, mais aussi de construire un projet global de territoire. Il conférerait aux projets une reconnaissance, une lisibilité, tout en permettant de répondre aux besoins, notamment des musiciens. En réalité, **l'approche est double** : le choix de privilégier la filière a été opéré pour structurer le projet, le choix de la forme éclatée a été fait pour privilégier la cohérence territoriale. Ainsi, chaque association travaille avec des partenaires de son bassin de vie (le théâtre d'Aubenas, le SOAR – secteur ouvert des arts de la rue, les écoles de musique...). La Smac est conçue comme « *un outil au service de son environnement et de son territoire, du micro-local au global* ».

---

<sup>21</sup> Les équipements labellisés SMAC (scène de musiques actuelles) sont conventionnés par l'Etat et les collectivités locales dans le but de remplir deux missions principales : une mission de diffusion des musiques actuelles et une mission d'accompagnement des pratiques, tant amateurs que professionnelles

Depuis 2010, le label SMAC peut être attribué non seulement à un équipement central, mais aussi à des réseaux de lieux.

Rencontres "Coopérations culturelles sur les territoires : quels enjeux, quels outils ?" Novembre 2012, Quimper  
Service Arts et territoires du Conseil général du Finistère • [www.opale.asso.fr](http://www.opale.asso.fr)

› **Quels partenariats met en place la Smac éclatée, notamment avec les écoles de musique ?**

Un dispositif transversal d'**artistes associés** a été mis en place, qui permet de décliner les missions de la Smac :

- > Le soutien à la création, via une résidence, implantée cette année au théâtre de Vals-les-Bains
- > La diffusion du spectacle en plusieurs temps, dans plusieurs lieux du département
- > Un programme d'ateliers et d'accompagnement des pratiques, développé par les artistes associés en partenariat avec Ardèche Musique et Danse (école départementale) et restitué au théâtre de Viviers
- > Des actions en lien avec le secteur social : centres sociaux, CCAS, prison de Privas...
- > En outre, le Conseil général de l'Ardèche gère le plan de formation des pratiques en amateur. Les artistes associés de la Smac peuvent ainsi intervenir à la demande des enseignants des écoles de musique, au même titre que d'autres formateurs musicaux.

› **Comment se matérialise l'accompagnement des groupes locaux vers la scène ?**

2 dispositifs bi-départementaux (Drôme/Ardèche) se complètent :

- > L'union des MJC, présente sur les deux départements, s'adresse aux débutants.
- > Le dispositif « Miz'ampli » permet aux groupes à la charnière de la professionnalisation, voire semi-professionnels, de jouer sur des scènes dignes de ce nom. Le repérage des groupes est effectué par les diffuseurs : 5 groupes sont choisis chaque année et 3 sont accompagnés (modules scène, studio, aide à la diffusion...). Le dispositif est circonscrit géographiquement. Au total, 8 à 10 scènes ouvertes sont organisées dans les deux départements, permettant à 35-40 groupes de se produire chaque année. La demande de la grande majorité des groupes est ainsi satisfaite.

› **Comment fonctionne la gouvernance de la Smac éclatée ?**

Les **3 associations fondatrices ont conservé leur autonomie** : leurs équipes bénévoles et salariées, leurs instances dirigeantes, leur comptabilité... Une **4<sup>ème</sup> association, association « chapeau »**, a d'abord été conçue comme un « *support technico-juridico-administratif* » au service des 3 structures locales, permettant de percevoir les fonds liés au label SMAC et de mutualiser des services. 2 administrateurs de chaque structure historique y sont représentés. Progressivement, la réflexion, avec l'appui du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) porte sur le renforcement de cette structure transversale, afin de répondre au besoin croissant « *d'être solidaires sur la vision et la gestion du projet commun, mais aussi sur les risques financiers pour avoir un socle commun plus fort.* » L'association de la Smac pourrait à terme impulser et suivre le projet, et les associations fondatrices qui la composent, le mettre en œuvre. La structure globale n'a pas vocation à se substituer aux associations fondatrices, sauf sur des bassins de vie où elles ne sont pas implantées. Ce montage est aussi intéressant en termes de complémentarité des financements.

## Carte d'identité

<b>Quelques indicateurs sur le territoire de l'Ardèche</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Département très <b>rural, peu peuplé</b> (315 000 habitants) et <b>peu dense</b></li><li>▪ Absence de centralité géographique : Annonay (plus grosse agglomération) = 35 000 habitants ; Privas (préfecture) : 9 000 habitants</li><li>▪ Hors de la vallée du Rhône, <b>circulation difficile</b> (relief montagneux).</li><li>▪ <b>Secteur touristique</b> très développé, emplois surtout saisonniers (partie sud du département)</li><li>▪ <b>Pauvreté</b> importante dans certaines zones rurales</li></ul>
<b>Politique culturelle du CG07</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Politique culturelle développée autour du soutien aux pratiques et à la diffusion <b>itinérante</b>, plutôt qu'autour d'une <b>multiplication</b> d'équipements.</li><li>▪ <b>Itinérance</b> déployée à partir de 3 pôles structurants : comédie de Valence (CDN Drôme-Ardèche), Théâtre de Privas et Smac 07, s'appuyant sur la volonté des communes et sur des initiatives locales : Festival La Beaume en musique, le SOAR (arts du cirque)...</li></ul>

<p><b>Historique et associations fondatrices</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>2009</b> : Réunion autour d'un projet commun de <b>3 associations historiques</b> impliquées dans les musiques actuelles depuis une quinzaine d'années : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'Art-scène</b>, Payzac (Sud Ardèche) : organisation d'un festival et programmation de concerts dans les salles des fêtes des environs (absence de lieu en propre), action culturelle</li> <li>- <b>Cavajazz</b>, Viviers (Vallée du Rhône) : programme jazz à l'année ; diffusion essentiellement de jazz au théâtre municipal mis à disposition, résidence et action culturelle</li> <li>- <b>La Presqu'île / association Une île au large</b>, Annonay (Nord Ardèche) : salle de concerts (installée dans un ancien cinéma), soutien à la création (accueil en résidence), accompagnement des pratiques musicales, action culturelle</li> </ul> </li> <li>▪ <b>2010</b> : Tour de table avec l'Etat et les collectivités : émergence d'un « consensus évident » ;</li> <li>▪ Création et labellisation de la <b>Smac éclatée</b> – sans phase de préfiguration, les structures étant considérées comme suffisamment opérationnelles</li> <li>▪ <b>2011-2012</b> : <b>Appui</b> à la structuration juridique de la Smac et à l'élaboration du projet collectif dans le cadre du <b>Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)</b>.</li> <li>▪ <b>2011</b> : Obtention du label <b>Pôle territorial de coopération économique (PTCE)</b></li> </ul>
<p><b>Projet partagé (porté par la Smac 07)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Valeurs</b> : promouvoir la diversité culturelle, favoriser l'épanouissement et la créativité des individus, mettre en place un service de proximité accessible au plus grand nombre, privilégier les circuits courts et soutenir le développement durable</li> <li>▪ <b>Axes du projet</b> : actions culturelles, accompagnement des pratiques amateurs, relais de formation, travail en partenariat avec les acteurs du territoire</li> </ul>
<p><b>Pilotage du projet</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Copilotage de la Smac par les <b>3 structures</b> fondatrices, cosignataires de la convention avec les partenaires publics</li> <li>▪ Création d'une quatrième <b>association support</b> qui reçoit les subventions liées à la SMAC. Son conseil d'administration est composé à part égale de représentants des conseils d'administration des 3 associations fondatrices.</li> </ul>
<p><b>Indicateurs cumulés d'activité et de publics 2011</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Diffusion</b> : 76 concerts / 19 000 spectateurs / 95 groupes accueillis dans 18 communes</li> <li>▪ <b>Programme commun d'actions culturelles</b> (ateliers, formations...), via des <b>résidences d'artistes associés</b> à la SMAC : 34 intervenants / 148 heures d'intervention / 11 communes / 873 bénéficiaires / 53 structures partenaires</li> <li>▪ <b>Accompagnement</b> : 35 groupes accompagnés, notamment au travers du dispositif « Miz'ampli »</li> <li>▪ <b>Soit</b> : 177 équipes artistiques accueillies / 24 500 spectateurs et bénéficiaires accueillis / 47 lieux investis sur 26 communes</li> </ul>
<p><b>Moyens humains (chiffres 2011)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ensemble, les 3 structures fondatrices emploient <b>6 salariés</b> et ont recours à <b>plus de 250 bénévoles</b></li> <li>▪ La structure support emploie un salarié : l'administratrice de la Smac.</li> <li>▪ Les directeurs des structures fondatrices y sont détachés à temps partiel en tant que co-directeurs de la Smac.</li> </ul>
<p><b>Mutualisation</b></p>	<p>La structure support permet de mutualiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La plaquette de communication commune</li> <li>▪ La paie et la comptabilité, prises en charge par l'administratrice</li> </ul>
<p><b>Indicateurs économiques 2010</b></p>	<p>Budget d'un peu plus <b>d'1 million d'euros</b> dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Subventions publiques</b> = 400 000 euros (39% du budget global) : Europe (3%), Etat (5%), Région (8%), Département (9%), communes (6%), aides à l'emploi (3%), Pays (5%).</li> <li>▪ <b>Autofinancement</b> = 467 000 euros (47%)</li> <li>▪ <b>Mécénat et sociétés civiles</b> = 141 000 euros (14%)</li> </ul>
<p><b>Partenaires institutionnels</b></p>	<p>Les co-signataires de la convention Smac sont les 3 communes d'implantation des associations fondatrices, le Département de l'Ardèche, la Région Rhône-Alpes et la Drac Rhône-Alpes.</p>
<p><b>Partenaires opérationnels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombreux partenariats autour du dispositif transversal <b>d'artistes associés</b></li> <li>▪ Les lieux de diffusion du département (théâtres, salles polyvalentes)</li> <li>▪ L'école départementale Ardèche Musique et Danse et les autres écoles de musique du territoire</li> <li>▪ Le secteur social : centres sociaux, CCAS</li> <li>▪ Le milieu pénitentiaire (prison de Privas)</li> <li>▪ Les communes : sollicitation de la Smac pour la programmation</li> </ul>
<p><b>Perspectives</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consolidation et structuration du projet commun</li> <li>▪ Engager une démarche de Solima, Schéma d'Orientation des Musiques Actuelles, articulée avec le schéma départemental des pratiques et des enseignements artistiques</li> </ul>
<p><b>Contact</b></p>	<p>Ludivine Chopard  SMAC de l'Ardèche, Quartier Fontanes – 07100 Annonay  <a href="mailto:smac.ardeche@gmail.com">smac.ardeche@gmail.com</a></p>

## ↳ Contacts

### Opale

45, rue des Cinq Diamants – 75013 Paris  
01 45 65 2000  
[www.opale.asso.fr](http://www.opale.asso.fr) / [opale@opale.asso.fr](mailto:opale@opale.asso.fr)

### Conseil Général du Finistère

#### Direction Culture, Sport et Jeunesse

#### Service Arts et Territoires

- Rodolphe Rohart, directeur du service :  
02 98 76 23 91
- Florence Magnanon, directrice-adjointe :  
02 98 76 60 96

-----  
**Réalisation** : Réjane Sourisseau avec la collaboration de Cécile Offroy (atelier Ardèche) et Shirley Harvey (Articulteurs)

Depuis 20 ans, OPALE observe, valorise et outille les associations artistiques et culturelles par des travaux d'études, des publications et des mises en réseau. Depuis 2004, elle porte une mission d'animation et de ressources (Cnar Culture) dans le cadre **d'un dispositif de soutien à l'emploi associatif, le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)** dont ont déjà bénéficié 5000 associations culturelles et artistiques.

La mission Cnar est copilotée par deux regroupements culturels : l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (Ufisc) et la Coordination des fédérations et associations de culture et de communication (Cofac).

[www.ufisc.org](http://www.ufisc.org)

[www.cofac.asso.fr](http://www.cofac.asso.fr)

Retrouvez tous les outils du Cnar culture sur :  
[www.opale.asso.fr](http://www.opale.asso.fr)

AVEC LE SOUTIEN DE



Le Cnar est cofinancé par l'Union européenne

